
ACCOMPAGNER MON ADO DANS SA SCOLARITÉ



Soirée proposée par la Maison des Adolescents

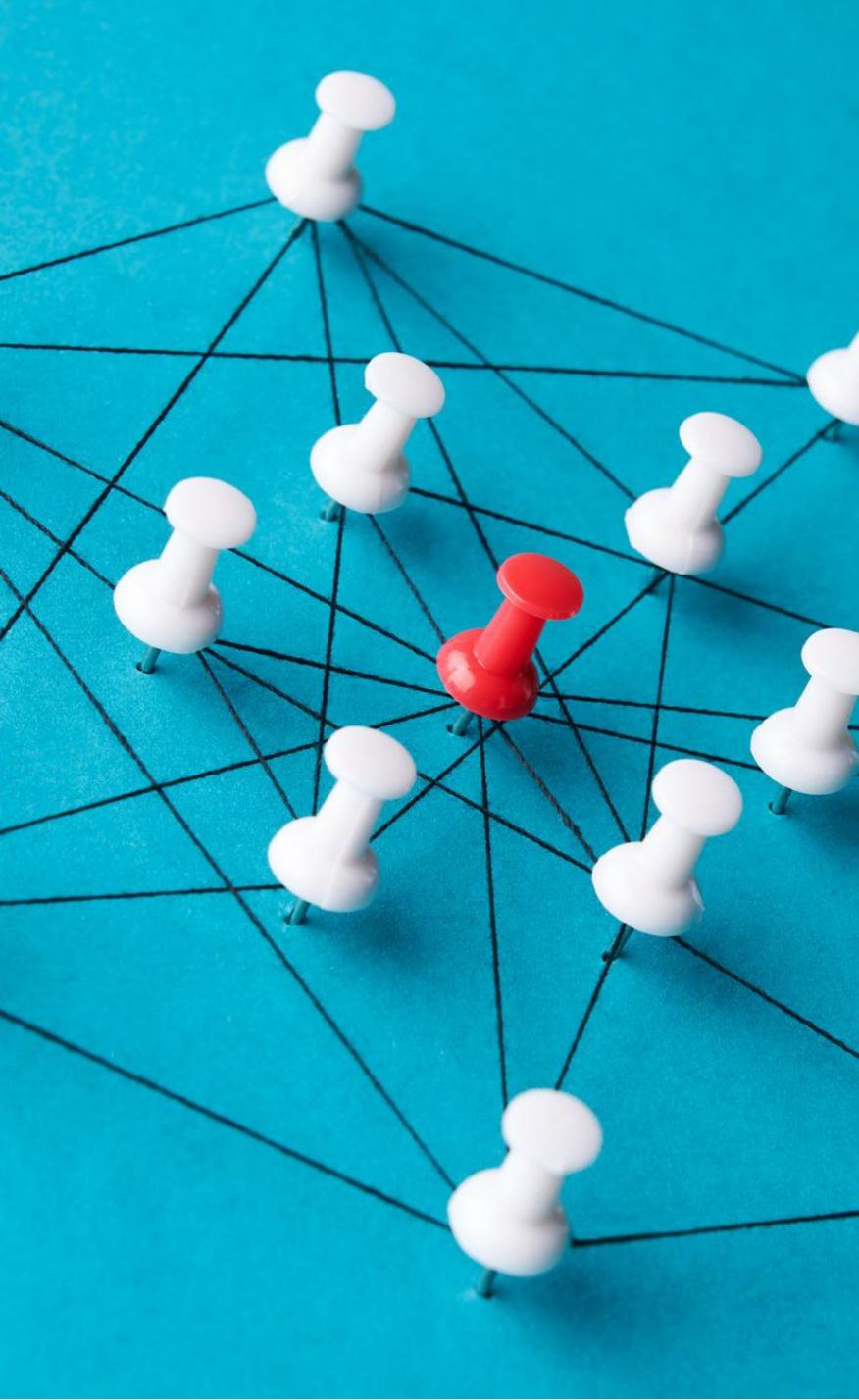
QUI SOMMES-NOUS ?



- 62 rue de la République, 60160 Montataire
- 03.44.64.73.22
- mdaoise@nouvelleforge.com
- <https://www.maisondesados-oise.fr/>

COMMENÇONS PAR UN NUAGE DE MOT

The background features a gradient of light blue sky. On the left side, there is a large, dark blue, low-poly cloud formation. Scattered across the sky are several smaller, light blue, low-poly clouds of various shapes and sizes, creating a sense of depth and atmosphere.



1. SOCIALISATION

- **Identification aux pairs** est un sentiment d'identification à un groupe ce qui est un besoin essentiel à l'adolescence -> influence sur le comportement et le sentiment de bien être
 - Divers lieux :
 - **L'établissement scolaire** : lieux où ils passent le plus de temps dans leur journée -> le foyer, les clubs, la recreation, la cantine...
 - **L'extérieur** : clubs, associations sportives et culturelles, Maison de Quartier, Maison des Adolescents...
 - **La maison** : temps d'échange avec l'ado sur sa journée. Si refus, ne pas rentrer en conflit, mais favoriser des temps privilégiés (trajet voiture, balade, temps de repas).
-

2. LES APPRENTISSAGES

Chaque adolescent est différent et ne réagit pas de la même manière. Il n'existe pas de technique magique et idéale, mais en tant que parents n'hésitez pas à proposer, tester et réajuster les méthodes proposées :

- ✓ Analyser et comprendre l'emploi du temps
- ✓ Travailler dans un espace adapté
- ✓ Profiter de l'aide aux devoirs
- ✓ Mise en place d'un cadre et planifier son temps : travail/détente, utilisation du timer
- ✓ Préparer son sac
- ✓ Prendre de l'avance
- ✓ Relire les leçons
- ✓ Stratégies et outils de travail : fiche de révision, carte mentale, Dictaphone, vidéos Youtube, Lumni, livres...
- ✓ Outils de compensations
- ✓ Lieux d'aides : Asso pluriel(les), Espace Huberte d'Hoker, Maison des adolescents, les établissements scolaires (AP et si de réel besoin PAP, PPS, PPRE)

=> Etre à l'écoute, les guider, être soutenant

3. L'ORIENTATION

- Obligation d'instruction : 3 à 16 ans -> loi du 24 août 2021
- Si décrochage scolaire, il existe des structures et outils adaptés :
 - ✓ ONISEP
 - ✓ Les stages passerelles : initiatives du jeune, en parler avec le professeur principal, le CPE : rencontrer le conseil d'orientation et le psychologue scolaire de l'Education Nationale
 - ✓ Enseignement à distance : CNED
 - ✓ Ecole de le 2nd chance
 - ✓ Les classes relais
 - ✓ Les micro-lycées
 - ✓ Dispositif AMAE
 - ✓ Mission locale à partir de 16 ans

Merci pour votre attention !

Des questions ? C'est le moment
d'échanger ensemble !

